

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le quinze décembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABAleta, Gilles MONTI, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Pascale ETIENNE donne procuration à Jean DARDENNE en date du 10 décembre 2025

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date 11 décembre 2025

Aurore TONNELIER donne procuration Stéphanie PANTEIX en date du 11 décembre 2025

Laurence PIPERS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 15 décembre 2025

Laurent JARRY donne procuration à Bruno COMTE en date du 12 décembre 2025

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Jacques BERNIS

Objet : Extension du système de vidéoprotection - Approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Délibération 2025-103

Dans le cadre de sa politique de sécurité des espaces publics et de protection de la population, le déploiement de dispositifs de vidéoprotection a été identifié en 2015, par la ville de Panazol, comme un outil complémentaire aux actions ou procédures existantes, pertinent pour les acteurs de terrain (polices municipale et nationale).

Aujourd'hui : La ville de Panazol a continué le renforcement du dispositif présent sur son territoire en déployant des caméras complémentaires pour atteindre aujourd'hui 26 sites vidéoprotégés soit 106 caméras au total.

Le projet objet de la présente délibération concerne le déploiement de nouvelles installations de vidéoprotection pour compléter le dispositif actuel. Ces dernières seront installées aux abords de bâtiments municipaux, d'équipements sportifs et sur des points stratégiques d'axes routiers ou d'espace public ayant connu des dégradations ou des actes d'incivilité.

Ce projet a pour objectif de densifier la couverture du dispositif existant à l'intérieur du périmètre vidéoprotégé de la commune. Ce déploiement permettra d'accroître la prévention des risques ainsi que la force de dissuasion contre les comportements délictueux dans la ville de Panazol.

Ce projet vise à la création de 6 nouveaux sites :

- 2 sites sportifs accueillant des manifestations importantes recevant du public :
 - Le terrain de football Fernand Valière avec la couverture de l'équipement, des parcs de stationnements et des axes routiers aux abords du terrain,
 - La Piste d'Athlétisme et le terrain de football René Dadat de Morpiénas avec la couverture de l'équipement et des tribunes ;
- 1 site couvrant des établissements recevant du public :
 - Place Achille Zavatta avec la couverture de la médiathèque Jean-Paul Duret, du Jardin des Fables, de l'Annexe Mairie ainsi que l'accès à la salle du Conseil Municipal ;
- 3 sites situés sur des axes routiers
 - La rue de la Fontanille, axe de transit vers la commune de Limoges,
 - L'avenue Jean Zay, axe à fort trafic entre la RD 941 et le quartier de Morpiénas,
 - La rue Alfred de Vigny, carrefour à fort trafic au sein du quartier de Morpiénas.

Ce projet prévoit aussi l'évolution de 6 sites existants pour adapter les installations au diagnostics et constats de disfonctionnements réalisés par la Police Municipale lors des réquisitions qu'elle réalise.

Sur deux sites, les caméras de TYPE PTZ, caméras motorisées rotatives permettant la couverture d'un périmètre de 360°, nécessitent la visualisation en temps réel des images. Ces dernières seront remplacées par plusieurs caméras fixes qui permettent l'enregistrement des images de la totalité du périmètre en simultané.

Les sites concernés par cette adaptation sont :

- Le site n°11, Le parking place Jules Ferry, la caméra de type PTZ sera remplacée par 4 caméras de contexte et 1 caméra permettant la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules.
- Le site n°8 avenue Henri Wallon, rue Raoul Follereau et passage Jules Ferry, La caméra de type PTZ sera remplacée par 1 caméra de contexte et 1 caméra permettant la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules.
- Le site n°7 avenue Adrien Pressemane, point routier d'entrée dans la commune, L'installation de 2 caméras actuellement permet une visualisation des événements sur l'axe de la RD 941.
Une troisième caméra permettant la double fonction de lecture de contexte et lecture des plaques des véhicules sera installée dans l'axe de la rue Turgot pour couvrir les flux entrants des véhicules vers la ville.
- Le site n°32 rue de la Beausserie, comprend dans son périmètre de surveillance les locaux l'Office Français de la Biodiversité, le centre culturel Jean Cocteau. À ce jour ce site est équipé d'une caméra de contexte. Afin de permettre l'identification des véhicules circulant sur cet axe, 1 caméra permettant la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules sera installée en complément.

- Les sites n° 14 allée du Golf, avenue Croix de la Lieue et n°15 avenue du Palais sur Vienne, route du Puy Moulinier, ne sont pas raccordés au réseau de fibre optique de la commune. De fait, ces deux sites sont équipés de caméras avec un stockage intégré. A chaque réquisition, celles-ci nécessitent le déplacement de l'équipe de police municipale sur site pour transférer les images sur un disque dur et les exploiter.

Le projet prévoit la création d'une passerelle de transmission des vidéos via le réseau 4g afin d'avoir une utilisation plus efficiente des images de ces deux sites.

Ce projet ajoutant 26 nouvelles caméras, il nécessite d'adapter la capacité de stockage du serveur du Centre de Supervision Urbaine afin qu'il soit en adéquation avec ces nouvelles installations et aussi avec leur nouvelle résolution demandant plus de mémoire de stockage. Est prévu le remplacement d'un serveur et de la totalité des disques durs de stockage, ainsi que L'onduleur servant à protéger l'installation. Le nouveau serveur permettra la mise en place d'un protocole de détection et d'alerte en temps réel du gestionnaire des pannes sur l'installation afin de garantir une surveillance constante du périmètre vidéo protégé.

Calendrier prévisionnel d'exécution :

Le planning prévisionnel de réalisation de l'opération est le suivant :

- | | |
|--|--|
| • Mise en place du nouveau serveur
au Centre de Supervision Urbaine | 1 ^{er} trimestre 2026 |
| • Déploiement des nouveaux
sites de vidéoprotection | 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2026 |
| • Fin des travaux | 3 ^{ème} trimestre 2026 |

Coût prévisionnel de l'opération :

Sur la base des études réalisées pour cette opération, **l'estimation prévisionnelle des dépenses** nécessaires à la réalisation de cette extension s'établit à :

- **85 892.00 € HT** pour le coût prévisionnel de fourniture et mise en place des nouvelles caméras de vidéoprotection ;
- **18 205.00 € HT** pour le remplacement du serveur et de l'onduleur du Centre de Supervision Urbaine ;
- **104 097.00 € HT** pour le coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues.

Financement de l'opération :

À partir des éléments précédents, **un plan de financement prévisionnel** détaillant l'ensemble des subventions sollicitées et leur origine a été établi. Ce plan de financement est proposé à l'approbation du Conseil Municipal.

Ainsi, les aides sollicitées sont les suivantes :

- subvention de l'État au titre de la DETR : 50% du coût prévisionnel de l'opération soit 52 048.00 € ;

Délibération :

Au regard de cet exposé, il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour :

- valider le projet d'extension du dispositif de vidéo protection de la commune de Panazol;
- valider le plan de financement prévisionnel de cette opération.

DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire présente de manière synthétique le projet d'extension du dispositif de vidéoprotection de la commune de Panazol, en particulier, l'intérêt de cette opération et les objectifs visés.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que le coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues est estimé à la somme de **104 097.03 € HT**.

Il expose enfin le plan de financement prévisionnel en détaillant les subventions envisagées et leur origine ; les aides sollicitées seront les suivantes :

Plan de financement prévisionnel :

Nature des recettes	Montant	%
ÉTAT au titre de la DETR ou des autres subventions d'investissement (50% du coût prévisionnel de l'opération)	52 048.00 €	50%
VILLE DE PANAZOL	52 048.00 €	50%
Coût total	104 097.00 €	100%

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-21 et L2241-1 ;

VU le projet d'extension du dispositif de vidéoprotection de la commune de Panazol ;

VU les plans du projet annexés à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** le contenu du projet et le coût prévisionnel de l'opération estimé à **104 097.00 € HT** ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération dont le détail du montant des subventions sollicitées par organisme financeur potentiel est précisé dans le tableau ci-avant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 16 décembre 2025



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 19/12/2025

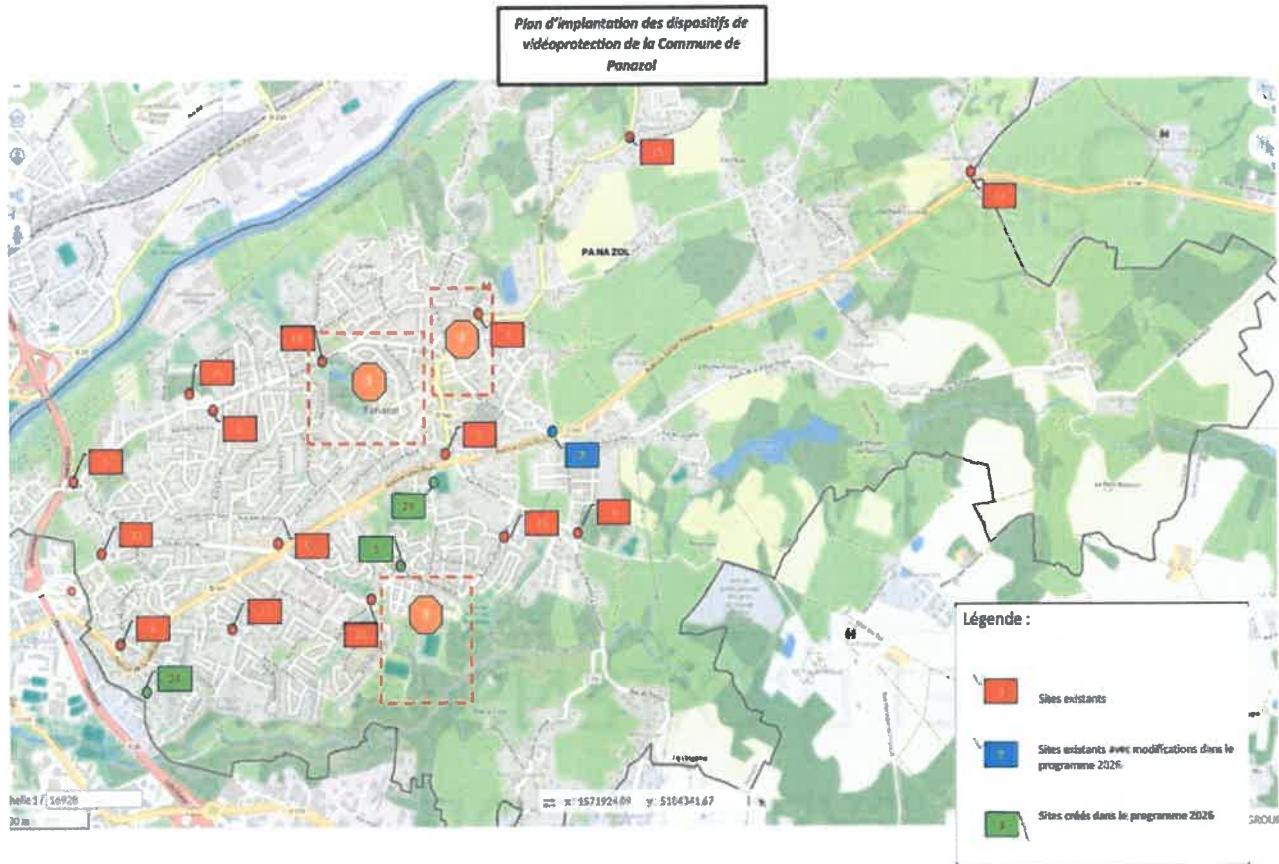
Publié ou notifié

19/12/2025

**ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION 103 - EXTENSION DU SYSTÈME DE
VIDÉOPROTECTION - APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION**



**PROJET D'EXTENSION DU
SYSTÈME DE
VIDÉOPROTECTION**



Plan d'implantation des dispositifs de vidéoprotection du secteur 1 Mairie- Centre-ville



*Plan d'implantation des dispositifs de
vidéoprotection du secteur 2 Turgot
Jaurès / République*



**Plan d'implantation des dispositifs de
vidéoprotection du secteur 3**
Morpiénas



Site n°29 : Stade Fernand Vallière



Site n°29 : Stade Fernand Valière

5 caméras de contexte

Caméra 12 lecture de plaque automatique IR intégré avec OCR circulation



Caméra n°1

Caméra 12 lecture de plaque automatique IR intégré avec OCR circulation



Site n°29 : Stade Fernand Vallière



Caméra n°3

Contexte



Site n°32 : Rue de la Beausserie



Site n°32 : Rue de la Beausserie

1 caméras de contexte (existantes)

Caméra 12 lecture de plaque automatique IR intégré avec OCR circulation



Rue de la beauserie (OFB)

- Vue OFB + lecture de plaque (Anoa)
 - Vue parking Salle Cocteau et rue de la Beausserie



**Site n°7 : Intersection Adrien
Présemaine/Croix Finor/RD941**



Caméra n°1

Lecture de Plaque



Caméra n°2

Contexte



Caméra n°3

Caméra 12 lecture
de plaque
automatique IR
intégré avec OCR
circulation



Site n°24 : Secteur Bas-Fargeas /Rue de la Fontanille



**Site n°24 : Secteur Bas-Fargeas
/Rue de la Fontanille**



- 2 caméras lecture de plaques automatiques avec IR intégré

Site n°24 : Secteur Bas-Fargeas
/Rue de la Fontanille

Caméra n°1

Contexte

Lecture de plaque



Caméra n°2

Contexte

Lecture de plaque



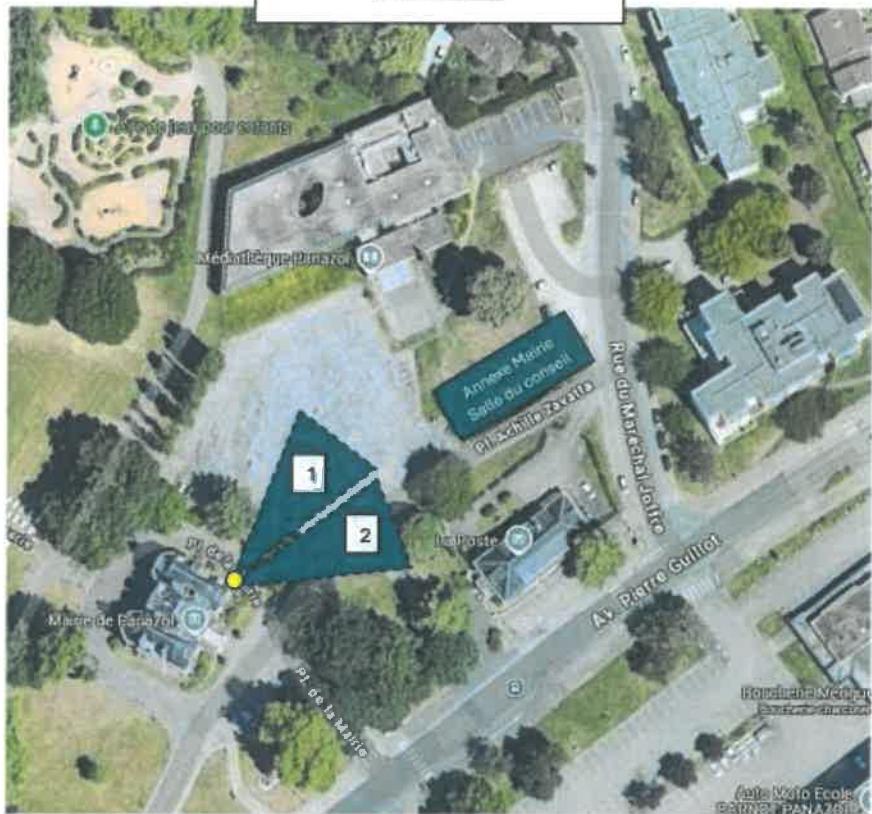
Site n°34 : Jardin des Fables

Annexe Mairie



Site n°34 : Jardin des Fables

Annexe Mairie



- Une caméra de contexte : vue sur l'entrée de la salle du conseil
- Une caméra de contexte avec vue sur la médiathèque et sur le Jardin des Fables

Site n°8 : Avenue Henri Wallon, Rue Raoul Follereau, Passage Jules Ferry



Site n°8 : Avenue Henri Wallon, Rue Raoul Follereau, Passage Jules Ferry



- Remplacement de la PTZ existante par 2 caméras,
- 1 Contexte vue sur le passage J Ferry
- 1 caméra 12 lecture de plaques automatiques avec IR intégré avec OCR
vue sur la rue Follereau

Site n°8 : Avenue Henri Wallon, Rue Raoul Follereau, Passage Jules Ferry

Caméra n°1

Lecture de plaque



Caméra n°2

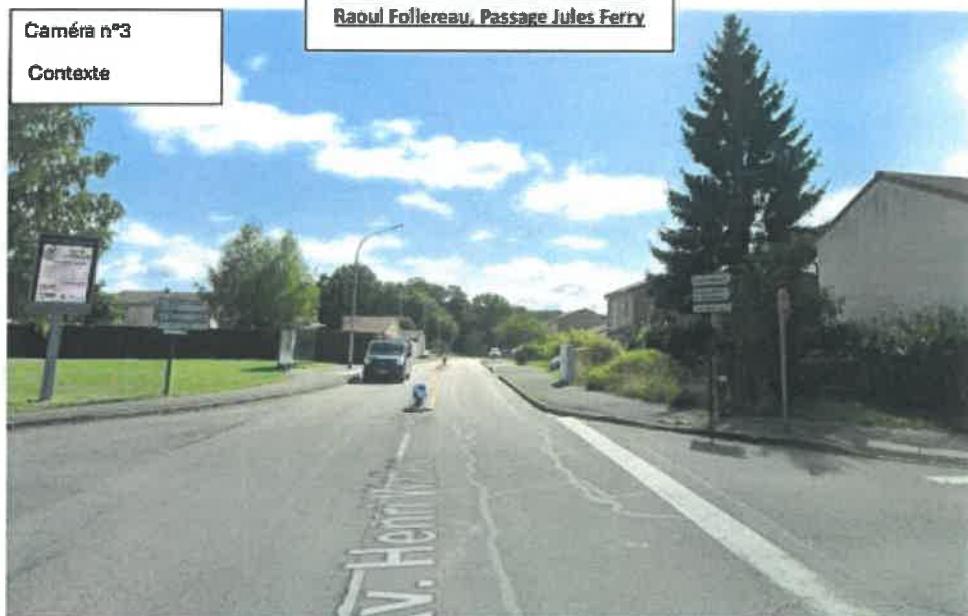
Contexte



**Site n°8 : Avenue Henri Wallon, Rue
Raoul Follereau, Passage Jules Ferry**

Caméra n°3

Contexte



Caméra n°4

Caméra 12 lecture
de plaque
automatique IR
intégré avec OCR
circulation



**Site n°37 : Avenue Jean Zay,
Avenue Henri Wallon**



**Site n°37 : Avenue Jean Zay,
Avenue Henri Wallon**



Site n°37 : Avenue Jean Zay
Avenue Henri Wallon



Site n°35 : Rue Alfred de Vigny,
Rue Guillaume Apollinaire



**Site n°35 : Rue Alfred de Vigny,
Rue Guillaume Apollinaire**





Caméra n°3

Caméra contexte
avec lecture de
plaque



Caméra n°4

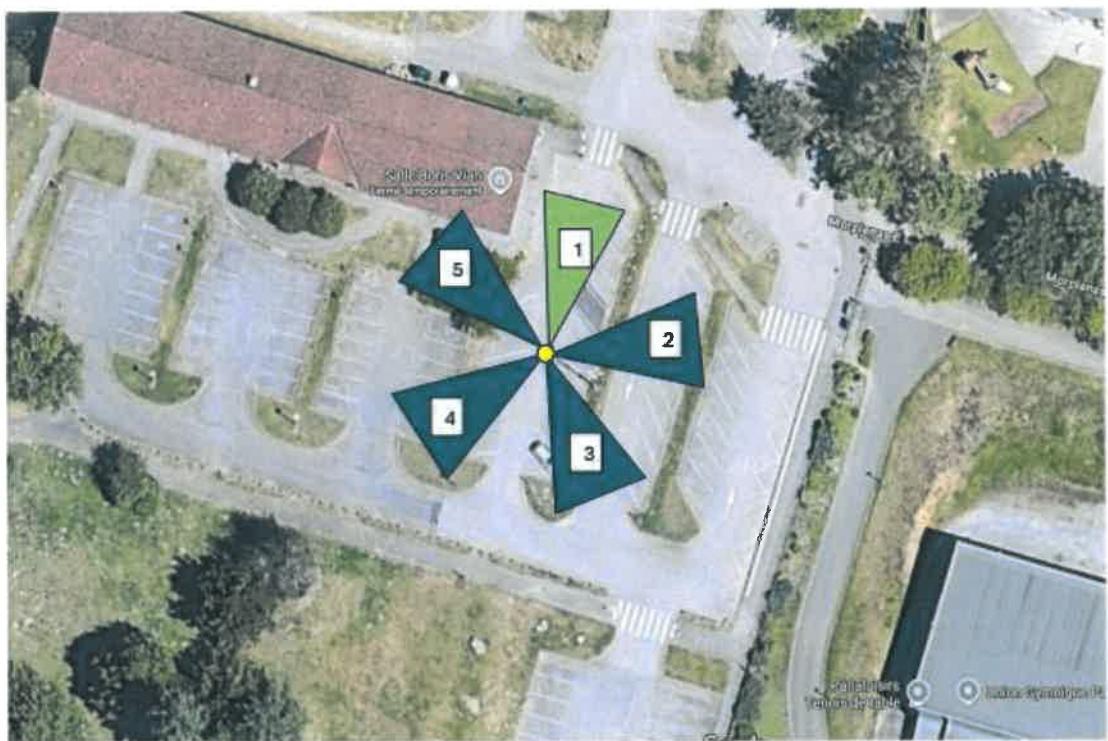
Caméra contexte
avec lecture de
plaque



Site n°11 : Place Jules Ferry



Site n°11 : Place Jules Ferry



Caméra n°1

Caméra contexte
avec lecture de
plaqué



Caméra n°2

Caméra contexte



Caméra n°3
Caméra contexte



Caméra n°4
Caméra contexte



Caméra n°5

Caméra contexte



Site n°36 : Stade René Dadat





PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB103

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 16/12/2025

Objet : Extension du système de vidéoprotection - Approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Subventions

Date de télétransmission : 19/12/2025 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DELIB103-Extension du système de vidéoprotection-Approb du projet et plan de financement.pdf

Annexes :

1 - DELIB103-ANNEXE-Extention du système de vidéoprotection.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20251216-DELIB103-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 19/12/2025